



Reflection sur le temps de travail

Par **grumman f14**, le **05/02/2008** à **20:17**

bonjour

je soumet un sujet banal par les temps qui courent
employé dans une société depuis deux mois je subit différents points et j'apprécierai certaines
lumières

1 er point je recois mon contrat un moi plus tard non conforme a la fiche de renseignements
qui stipulait un moi de période d'essai lors de la réception de cette dernière je refuse de signer
cet exemplaire non conforme a cette fiche de renseignement rempli par le directeur du
magasin et envoyé par intranet a la drh dans les minutes qui suivent la saisie.

Suivant le passage de mon inspecteur régional je lui exprime les faits fou de rage il trouve
quelques minutes plus tard le moyen de me signifier un avertissement pour des causes non
fondées.

2 eme point depuis mon entrée dans cette société je suis agent de maîtrise au 35 heures
mais je ne regarde pas mes heures et sur soumissions et demande de mon directeur j
effectue depuis en moyenne 15 heures supplémentaires non rémunérées et non mises en
heures récupérées il n'y a pas depuis mon arrivée de plannings me concernant juste celui
de ma prédécesseuse ..

3 point j'apprends a ce jour cad le 5/02/08 suite a plus de 65 heures effectuées et des
problèmes informatiques me faisant planter les commandes car hors délais que je recois un
nouvel avertissement

que dois-je penser je devine de suite votre idée qui rejoint la mienne mais quels recours
peuvent venir a moi

merci de votre attention a très vite grumman f14